



Devoir d'un constructeur si modele defectueux

Par **lorelay007**, le **22/01/2015** à **10:51**

Bonjour,

Voilà mon problème: J'ai achete un televiseur philips dont j'étais ravi.

Deux ans et quelques mois (just.e apres la fin de garantie), grosse deception, à sa bonne volonté l'écran devient noir mais le son continu.

Après quelques recherches je me rends compte que c'est le modele qui a un défaut et que de nombreux consommateurs sont dans mon cas.

Je contacte donc le constructeur qui m'a envoye une cle USB et m'a fait faire une mise à jour et plusieurs manipulations.

Rien n'y fait mon écran continue de faire ce que bon lui semble...

J'aimerais donc savoir si j'ai un recours ou si le constructeur à une responsabilites comme cela vient du modele.

Merci beaucoup pour les futures reponses.